



REGLEMENT INTERIEUR CONCOURS TARTES AUX POMMES **ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE** **"COEUR LAVANDE" DANS LE CADRE DU TELETHON 2018**

ARTICLE 1 : Pour participer, l'inscription est obligatoire et **gratuite**.

Retourner le bulletin ci-dessous par mail à telethon@coeurlavande.fr ou déposez aux **"Macarons de Provence"** au 34 bd Gassendi 04000 DIGNE LES BAINS, au plus tard le **30 novembre 2018**.

Le concours aura lieu les 1er et 2 décembre 2018 place du Général de Gaulle à Digne les Bains.

Les participants peuvent s'inscrire pour les deux jours.

Article 2 : Il est créé 2 catégories : adultes et mineurs (ces derniers resteront sous la responsabilité des parents ou des accompagnants).

Article 3 : Les tartes seront réalisées par vos soins sans aucun signe distinctif, celles du commerce n'étant pas admises à concourir.

Vous devrez faire une tarte pour le jury et l'autre destinée à la vente au profit du téléthon.

Article 4 : Les participants autorisent l'association départementale **"Cœur Lavande"** à faire usage de leur nom et photo pour le site de l'association et facebook, sans aucune contrepartie.

Article 5 : L'heure limite de dépôt des tartes aux pommes est fixée pour le samedi 1er et dimanche 02 décembre 2018 entre 9h et 11h00, au village TELETHON stand **"Cœur Lavande"** place du Général de Gaulle à Digne.

Article 6 : Le jury sera présidé par le président de l'association et composé de six membres minimum et 10 maximum, les décisions seront sans appel.

En cas de litige, c'est le président de l'association départementale **"Cœur Lavande"** qui aura le dernier mot.

La dégustation s'effectuera dès la clôture du dépôt.

Les tartes seront jugées selon :

- **la présentation**
- **la texture**
- **le goût et la saveur**

Association Départementale "Cœur Lavande" Siège Social : Quartier Saint Antoine 04330 BARREME
Antenne Regards sur l'Autisme La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001 / SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp



Article 7 : L'évaluation et le classement des tartes par le jury seront effectuées de manière anonyme et selon les grilles de cotation fournies par l'organisation.

Article 8 : Le palmarès sera proclamé en public le samedi 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre à 16h30 au village TELETHON place du Général de Gaulle.
Les 2 premiers de chaque catégorie recevront un prix.

Article 9 : Les tartes seront vendues au profit du **TELETHON**.

Article 10 : L'inscription à ce concours vaut acceptation du présent règlement.

NOM et prénom

Adresse postale

Téléphone

mail :

A..... Le/...../ 2018

Signature précédée de la mention«
"lu et approuvé"

Signature du président Jean TRIPODI
Association Départementale "**Cœur Lavande**"

Association Départementale "Cœur Lavande" Siège Social : Quartier Saint Antoine 04330 BARREME
Antenne Regards sur l'Autisme La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001 / SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp

